

GRAND PRIX DE DOUARNENEZ

Avis de Course

Organisation : Société des Régates de Douarnenez

Le Grand Prix de Douarnenez est une épreuve combinant 2 jours de « Run » (épreuves consistant à effectuer le meilleur temps sur un parcours d'une longueur comprise entre 1 et 4 milles mouillé en baie de Douarnenez) et 2 jours de courses côtières sur des parcours d'une longueur comprise entre 20 et 100 milles en mer d'Iroise.

1. Programme :

Défi de vitesse en baie

- Jeudi 29 avril à partir de 11h : Trophée de la Ville de Douarnenez « Runs » en baie de Douarnenez.
- Vendredi 30 avril à partir de 11h : Trophée du Département du Finistère « Runs » en baie de Douarnenez.

Courses en mer d'Iroise

- Samedi 1 mai 10 H 30 : Départ de la 1^{ère} course côtière.
- Dimanche 2 mai 10 H 30 : Départ de la 2^{ème} course côtière.

2. Autorités organisatrices :

- FFVoile
- Société des régates de Douarnenez

3. Règles appliquées :

- La régata sera régie par les règles telles que définies dans les Règles de Courses à la Voile (dernière page de couverture des RCV) en vigueur.
- Le Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer.
- L'Arrêté du 30 septembre 2004 modifiant l'arrêté du 23 novembre 1987 relatif à la sécurité des navires.
- Les règles de la classe pour les bateaux admis sauf les règles de la classe IMOCA qui ne s'appliqueront pas.

4. Bateaux admis :

- Les monocoques 60 pieds Open,
- Les bateaux conformes aux règles de la classe 40 pieds mono,
- Les bateaux conformes aux règles de la classe 50 pieds multi,
- l'organisateur pourra inviter un autre type de bateau ou engin de vitesse.

- Le Grand Prix de Douarnenez se court en équipage.

5. Equipage :

- Pour les « run » des 29 et 30 avril, le nombre de personnes à bord ne devra pas être supérieur à celui figurant sur l'acte de francisation et / ou à la capacité du ou des radeaux de survie.
- Pour les courses côtières des 1^{er} et 2 mai, l'équipage sera composé au maximum de 8 personnes.

6. Licences et Certificats médicaux :

- Les personnes embarquées sur les « Run » les 29 et 30 avril devront posséder une licence annuelle FFVoile 2010 ou une licence journalière FFVoile 2010. Ces licences seront réclamées lors de la confirmation de l'inscription à Douarnenez.
- Les personnes embarquées lors des courses côtières du 1^{er} et 2 mai devront posséder une licence annuelle FFVoile 2010. Ces licences seront réclamées lors de la confirmation de l'inscription à Douarnenez.
- Toutes les personnes embarquées pendant le Grand Prix de Douarnenez (Défi et / ou courses côtières) devront fournir un certificat médical de non-contre indication à la pratique de la voile en compétition ou le visa médical sur la licence FFVoile.
- Les participants de nationalité étrangère devront être en possession d'un document équivalent à la licence française, le montant de l'assurance en responsabilité civile devant alors être au minimum de 1,5 million d'euros, ils devront présenter un certificat médical de non-contre indication à la pratique de la voile en compétition.

7. Conditions d'inscription :

- La date limite d'arrivée des bateaux et du skipper ou de son représentant à Douarnenez, port de Tréboul est fixé au mercredi 28 avril à 19 heures.
- Les Instructions de Course seront délivrées lors de la confirmation d'inscription le 28 avril 2010 de 10 h à 19 h.
- Prix d'inscription :
 - 500 € Pour les IMOCA
 - 400 € pour les classes Multi 50
 - 300 € pour les class40
- Le formulaire d'inscription ci-joint doit être réexpédié avant le **1^{er} avril** à l'adresse suivante : Société des Régates de Douarnenez – 59 Quai de l'Yser - 29600 Douarnenez.
- Pour toute inscription après le **1^{er} avril**, le montant de l'inscription sera majoré de 50% au profit de la SNSM ; de plus l'organisateur pourra, pour des raisons logistiques, refuser une inscription...

8. Classement :

8.1 Classements journaliers :

- L'ensemble des « Runs » couru le jeudi 29 avril et l'ensemble des « Runs » couru le vendredi 30 avril donnera lieu à un classement journalier, le bateau réalisant le meilleur temps de la journée sur la distance sera déclaré vainqueur, le deuxième meilleur temps second, etc...
- Les courses côtières courues le samedi 1^{er} mai et le dimanche 2 mai donneront lieu à un classement journalier.

8.2 Classements Généraux :

- Les bateaux n'ayant pas participé à au moins 2 « Runs » le jeudi 29 avril recevront pour le classement général un nombre de points correspondants au nombre d'inscrits dans la série + 1
- Les bateaux n'ayant pas participé à au moins 2 « Runs » le vendredi 30 avril recevront pour le classement général un nombre de points correspondants au nombre d'inscrits dans la série + 1
- Le classement général se fera par addition des points obtenus aux courses côtières courues le samedi 1^{er} mai et le dimanche 2 mai + éventuellement les points obtenus pour non participation aux « Runs »
- Le classement général se fera conformément au système de point à minima de l'annexe A des RCV.

9. Catégorie de la manifestation :

- Le Grand Prix de Douarnenez est une épreuve de la catégorie C de publicité selon l'article 20 du Règlement ISAF, Code de publicité.

10. Dotations :

- 7 000 € par classe (Imoca, class 40, classe 50, (si présence d'au moins 4 bateaux)) équitablement répartis entre les concurrents classés.
- L'obtention de cette dotation est liée à la présence du skipper ou de son second à la remise des prix qui aura lieu le dimanche 2 mai vers 18 heures.

11. Utilisation des droits :

Le propriétaire, ou l'utilisateur du voilier, ou l'éventuel commanditaire, par le seul fait de sa participation au Grand Prix de Douarnenez, accepte que l'organisateur utilise uniquement à des fins de promotion de l'épreuve et non commerciales, tout ce qui est relatif à leur participation à l'épreuve.

Grand Prix de Douarnenez

BULLETIN D'INSCRIPTION

(à retourner à la Société des Régates de Douarnenez – 59 quai de l'Yser – 29100 Douarnenez)

LE SKIPPER :

Nom, Prénom :

Adresse, Code Postal, Ville :

.....

Tel : Mobile : Fax :

E-Mail :

LE BATEAU :

Nom du Bateau (acte de Francisation) :

Nom du Bateau pour la course :

N° de Voile :

N° MMSI :

Adresse Mail du bateau :

N° de téléphone du bateau :

Couleur de Coque :

RELATIONS EXTERIEURS :

Contacts relations presse (Nom, Prénom, tel, mail) :

.....

.....

Contacts technique (Nom, Prénom, tel, mail) :

.....

.....

J'accepte d'être soumis au règlement du Grand Prix de Douarnenez.

Je certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Signature :

Pour que votre inscription soit prise en compte vous devez joindre à ce bulletin :

- **Une photocopie de la carte d'autorisation de port de publicité.**
 - Le chèque pour l'inscription ;**
 - 500 € Pour les IMOCA
 - 400 € pour les classes Multi 50
 - - 300 € pour les class40
- **libellé à l'ordre de Société des Régates de Douarnenez.**

La liste d'équipage devra être remise à la confirmation d'inscription le 28 avril.